



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille que :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires 2023 du conseil municipal a été adopté à la séance ordinaire du 7 novembre 2022.

Les séances auront lieu au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivères, à Saint-Camille, à **19 h**. Les dates déterminées sont les suivantes :

16 janvier
6 février
6 mars
3 avril
1^{er} mai
5 juin

3 juillet
14 août
11 septembre
2 octobre
6 novembre
4 décembre

DONNÉ À Saint-Camille, ce 14^e jour de novembre de l'an 2022.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 14^e jour du mois de novembre de l'an 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^e jour de novembre 2022.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière